

PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général.

Ladite communication est alors lue par l'honorable Président, comme suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 22 décembre 1955.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur Général arrivera à l'entrée principale de l'Hôtel du Parlement à trois heures de l'après-midi, le mardi 10 janvier 1956, et que, lorsqu'on aura avisé Son Excellence que tout est prêt, il se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir officiellement la troisième session du vingt-deuxième Parlement du Canada.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire du Gouverneur Général,
LIONEL MASSEY.

L'honorable Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la Table.

L'honorable Président informe le Sénat qu'une Commission, sous le Grand Sceau du Canada, a été délivrée à John Forbes MacNeill, écuyer, le nommant Greffier du Sénat et Greffier des Parlements.

Ladite Commission est alors lue comme suit:

VINCENT MASSEY
(L.S.)

CANADA

ELIZABETH DEUX, par la grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À

JOHN FORBES MacNEILL, écuyer,

l'un de nos Conseillers versés dans la science du droit, Greffier juridique et Conseiller parlementaire du Sénat, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario,

F. P. Varcoe,
Sous-Procureur Général,
Canada.

SALUT:

SACHEZ que plaçant notre confiance dans votre loyauté, intégrité et habileté, Nous vous avons nommé et constitué, et Nous vous nommons et constituons, vous, John Forbes MacNeill, à la charge et fonction de Greffier du Sénat et Greffier des Parlements.